

**ORGANISATION D'UNE "JOURNEE PORTES OUVERTES"
DECLARATION PREALABLE A L'ASSUREUR**

Cette déclaration préalable permet au club déclarant d'assurer, au titre de la garantie d'assurance Individuelle Accident de base du contrat d'assurance Allianz 60406803, les personnes non licenciées qui participeront à la journée "portes ouvertes" qu'il organise.

CLUB DECLARANT

Nom :

cachet du club

Adresse :

N° affiliation :

Date de la journée "Portes Ouvertes":

Lieu:

Nombre de personnes attendues:

**DECLARATION A ADRESSER PREALABLEMENT
A LA JOURNEE "PORTES OUVERTES" A :**

aiac courtage

PAR EMAIL : declajourneepo@aiac.fr